

Situations difficiles. Sanctions vs punitions.

En moyenne le public rencontré à Telligo n'est pas un public difficile. Cependant il est fort possible que la fatigue, la vie en collectivité voire tout simplement l'individualité des enfants (comprenez l'enfant en tant qu'individu, avec sa vie en dehors du centre de vacances) vous conduira peut-être à faire face à une situation « difficile » (à gérer, pour vous). Elle peut aller de la difficulté pour vous de vous faire écouter, ou à conduire les enfants vers votre activité, à un chahut, des insultes, une dégradation, une bagarre...

Comment gérer de telles situations ?

Pour les situations courantes je souhaiterais que les membres de l'équipe d'animation n'élèvent pas systématiquement la voix sur les enfants. Ce genre de comportement crée généralement une ambiance de tension croissante plutôt qu'un retour au calme. Garder une voix calme et posée permet souvent bien plus qu'un coup de sang. Si vous perdez votre sang froid pour des événements sans grande gravité, comment réagirez-vous dans une situation « difficile » ? Comment les enfants pourront-ils sentir que les limites sont dépassées si le comportement de l'animateur est toujours le même : crier... ?

Je parle bien sûr ici d'un mode de fonctionnement au quotidien face aux aléas de tous les jours. Dans la plupart des cas, pousser la voix, rappeler les enfants à l'ordre ou « faire sa petite crise d'autorité » provient du fait que NOUS avons sûrement « mal géré » un peu plus tôt. Evidemment porter la voix est simple, efficace, radicale... C'est un « réflexe ». Et c'est bien là le problème : nous reproduisons simplement les modèles que nous à fournis notre vécu, notre scolarité, notre éducation... Or combien d'entre nous confessent avoir pris plaisir sous l'autorité de l'enseignant, du surveillant ou de l'animateur injuste et « gueulard » ? Tâchons donc de ne pas reproduire sur les enfants ce que nous avons dû subir.

Je le précise tout de même : porter la main sur les enfants, ou user de violence physique, verbale ou psychologique envers un enfant est pour moi un acte extrêmement grave, que je considère comme une faute professionnelle !!!

Pour les situations qui vous dépassent le mot d'ordre est : «demander de l'aide aux collègues ». Ne rester pas seule face à une situation dont vous n'avez pas la capacité à gérer seul. Dans l'urgence, assurez la sécurité des enfants. Si vous êtes la cause du problème... allez donc faire un tour et prévenez un autre membre de l'équipe d'animation. De façon générale l'équipe de direction doit être prévenue (au plus vite) de tout incident. Ce n'est pas à un animateur de décider et de faire appliquer de son propre chef une sanction... ou une punition....

D'ailleurs : Sanction ou punition ?

Pour ce qui est de la punition, je vous recommande la lecture de *Les punitions* de Gisèle de Failly, cofondatrice des Ceméa (http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=1115).

Je ne punis pas un enfant.

Étymologie :

« Punir » vient de souffrir : Tu as fait Mal, tu devras avoir mal, tu devras souffrir...

« Sanctionner » vient de sanctifier... une loi, un acte (juridique)... sanctifier c'est rendre sacré... rendre sacré la loi commune... On ne sanctionne pas un individu, mais un acte, une action, « mauvaise »... mais aussi « bonne »

(nb : on considèrera comme « mauvais » ce qui nuit aux individus, à la collectivité, « bon » ce qui lui profite, ou va dans le sens des objectifs du séjour)

Par contre c'est l'acte de l'enfant que je m'autorise de le sanctionner. De façon générale il me tient à cœur de parler à l'enfant, non pas pour une séance d'interrogatoire mais pour qu'il m'explique ce qui a motivé son geste. Le plus important pour moi est de pouvoir établir la communication avec les

enfants. A mon sens, on ne vol, ni insulte, ni casse, ni frappe un camarade « pour rien ». Il y a toujours « une raison »... le plus souvent un problème, un mal-être. Les enfants ne sont pas « méchant par nature ». Souvent les comportements « difficiles » sont révélateurs de problèmes plus importants pour l'enfant. Mon but premier est de tenter de comprendre ce qui a poussé l'enfant à agir ainsi. Ensuite j'essaie de lui faire comprendre pourquoi et dans quelle mesure son geste a pu nuire à l'autre, au groupe etc... j'essaie enfin d'établir avec lui une « sanction » qui d'une part permet de ne pas « laisser passer l'acte » mais surtout qui contribue à « rattraper le mal fait ». C'est-à-dire que la sanction soit en rapport avec la faute commise par exemple nettoyer ce qui a été sali, réparer avec un animateur ce qui a été cassé ou dans le cas d'une bagarre, réaliser avec l'autre un « travail d'intérêt général » (avec moi directeur), afin que les deux « ennemis » aient à collaborer. Les sanctions doivent être expliquées aux enfants, elles ne doivent pas être perçues comme injustes ni démesurées par eux. Mais les enfants doivent être avertis que la récidive pourra entraîner de plus lourdes conséquences. Toute « faute » doit être sanctionnée de la même façon pour tous. Cependant les enfants comprennent très bien pourquoi certaines choses sont interdites, ou non tolérées, encore faut-il que l'on leur explique.

C'est à nous d'être vigilant. Les « problèmes » ne sortent pas de nul par. Si on a conscience que les « situations difficiles » ne sont que la manifestation de problèmes plus profonds ou antérieurs, il est plus facile de gérer la situation avant que les problèmes sérieux aient lieu : il suffit d'être observateur, d'ouvrir ses yeux et ses oreilles. Il suffit d'être attentif aux enfants et de faire part de nos « observations » au reste de l'équipe lorsque un ou des enfants vous semble avoir des « soucis », aussi minimes soient-ils. Les soucis des enfants sont souvent « minimes » pour les adultes, jamais pour les enfants !